



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 28 avril 2022

COMMISSION FETES ANIMATIONS CEREMONIES CULTUREL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26/04/2022

Participant(e)s :

- Présent(e)s : Mme Candice BARJAT, Mme Dorothee DELARUE, Mme Christiane DUCHEMIN, Mme Angélique ELOY, Mme Isabelle CARLE, Mr Christian DE CAFFARELLI, Mr Grégoire DE CAFFARELLI, Mr Éric FOURNIER, Mr Sylvain MERCIER
- Absent(e)s : Mr Sébastien DEJONGHE, Mme Florie DEVOS, Mr Clément GAMBET, Mme Marie Line LELONG, Mr Thierry MAMOU, Mme Mélissa TAVERNIER

Ordre du jour :

- Décorations de Noël 2022
- Spectacle de Noël 2022
- Cadeaux de Noël 2022
- Colis/repas des aînés 2022
- Commémoration du 08/05
- 06/05/2023 – commémoration du centenaire du Monument Aux Morts
- Questions diverses (le cas échéant)

Début de séance : 20h30 – Fin de séance : 22h20

Prochaine commission planifiée le 31/05/2022 à 20h30 à la salle du conseil

Points discutés/Décisions/Propositions :

1) Décoration de Noël 2022 :

Actions décidées lors de la précédente réunion :

- 1) Contacter la société Cynergie pour demander 1 devis relatif à la réparation des décorations existantes et déjà possédées par la Commune
- 2) Demander à la même société Cynergie 1 devis pour l'achat de 8 nouvelles décorations à accrocher sur l'éclairage public (hauteur souhaitée = 1,5m).

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville
9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY
Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 28 avril 2022

- 3) Envisager un achat progressif des décorations sur plusieurs années et selon les devis proposés.

Point de situation à date :

- La société Cynergie est bien venue récupérer l'ensemble des décorations électriques de la commune pour réaliser un devis de réparation (demande initiale de la commune)
- Ne voyant pas de retour arriver de la société pour ce devis, la société a été relancée et a finalement indiqué avoir mal compris la demande et avoir débuté la réparation des décorations.
- Il a été demandé à Cynergie de fournir un état des coûts engagés ainsi qu'un devis pour les décorations restantes à réparer.
- En fonction des éléments fournis, la commission avisera lors de la prochaine réunion s'il est nécessaire d'investir dans de nouvelles décorations ou si les décorations réparées seront les seules utilisées pour le prochain Noël.
- **Sylvain (action)** suit le sujet auprès de Cynergie.

2) Spectacle de Noël 2022 :

En séance sont visionnées 3 vidéos d'offres de spectacle pour l'arbre de Noël communal de fin d'année et pré-sélectionnés par Angélique.

Après visionnage, la commission décide de retenir le spectacle « Enigmes des Elfes au bal des Princes ».

Angélique (action) se charge de confirmer aux offreurs la retenue du spectacle à la date du 11/12/2022, début de représentation à 15h30 ce jour-là.

3) Cadeaux de Noël 2022 :

Toujours pas de nouvelles de PicWic à date, **Angélique** se charge de les relancer (**action**).

4) Colis / Repas des aînés 2022 :

Pour rappel, il a été décidé de proposer à nos aînés de participer à un repas de fin d'année, prévu le 27/11/2022, ou de bénéficier d'un colis.

Le choix pour les concernés se fera lors d'un sondage prévu pour réalisation début septembre 2022.



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 28 avril 2022

Concernant les menus :

- Eric présente en séances 3 propositions de menus de la boucherie Heyse à Ailly Sur Noye :
 - o Chaque menu se compose d'une entrée, un plat et ses légumes, salade, fromages, dessert, pain, café et sucre.
 - o Les boissons restent à la charge de la commune.
 - o Si la boucherie Heyse est retenue, la date devra être bloquée pour le 01/09/2022 au plus tard, le nombre de convives sera à confirmer 15 j avant la date du repas. L'annulation peut s'effectuer 1 mois avant la date de l'événement au plus tard soit le 27/10/2022.
- Angélique présente une prestation d'un menu de la société CP Rôtisserie, déjà évoqué lors de la réunion précédente, il s'agit d'un cochon à la broche avec ses légumes. Les conditions d'annulation sont identiques à la prestation précédente (1 mois au plus tard avant la date de l'événement).

Après en avoir débattu, la commission décide de retenir l'offre de la boucherie Heyse :

- **Éric** confirme auprès de la boucherie la date retenue du 27/11 pour bloquer le prestataire (**action**).
- Le choix de la configuration avec 2 cuisiniers est retenu, le service sera effectué par les conseillers municipaux le jour de l'événement.
- **Sylvain** fait parvenir aux membres de la commission les plats proposés pour la constitution du menu (chacun donnera son avis) (**action**).
- Concernant les boissons, est décidé en séance de passer par Van Goethem pour l'apéritif (kir cassis ou framboise est retenu), le vin et l'eau.
- **Éric** se charge de contacter Van Goethem (**action**) sur le sujet.

Décoration de table, chips et autres gâteaux apéritifs seront à prévoir (à aborder à une prochaine réunion).

Concernant les colis :

- Christiane attend un catalogue de la société « Esprit Gourmet », la commande sera à réaliser en 07/2022.
- Christiane et Éric ont également contacté Gamm Vert à Moreuil qui propose également ce type de prestation.
- Gamm vert reçoit en général ses marchandises pour les colis en 09/2022. Les contenus des colis sont constituables à la carte à ce moment-là.
- **Éric** demande le catalogue des produits disponibles à Gamm Vert pour revue lors de la prochaine réunion (**action**).

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville
9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY
Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 28 avril 2022

- **Éric et Christiane** iront également se renseigner auprès du Paraclet pour ce type de prestation (**action**).

Concernant l'animation :

- Dorothee a la charge de trouver le prestataire associé.
- A la reunion, Dorothee n'avait pas refait le point sur les differents prestataires contactés et doit donc les relancer (**action**).
- **Dorothee** envoie par mail à l'ensemble des membres de la commission les informations concernant les pistes d'animation identifiées (**action**).

5) Commémoration du 08/05/2022 :

RDV le 08/05/2022 à 11h au Monument Aux Morts.

Sylvain se charge de réaliser le flyer de communication aux habitants (**action**).

La cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

LA sono de l'AFL sera emprunté pour le jour j et la retransmission de l'hymne Européen et de la Marseillaise.

Pour le pot sont à prévoir en boissons :

- Eau, coca, oasis, jus d'orange (pour Isabelle !), Mister Cocktail
- En alcool : Suze, privilégier les « bulles »

6) 06/05/2023 – commémoration du centenaire de l'inauguration du Monument Aux Morts

Le 06/05/2023 la commune fêtera les 100 ans de l'inauguration du Monument Aux Morts.

LE sujet est abordé en séance pour commencer à réfléchir à l'organisation de cet événement.

Sont évoqués en séance les idées suivantes :

- Associer à l'événement les familles des disparus mentionnés sur le Monument
- Organiser une exposition de photos ou documents relatifs au Monument
- Associer l'association des anciens combattants à l'événement
- Prévoir le ré aménagement des abords du Monument (plantation, luminaires, autres)
- Isabelle précise que le CD80 peut subventionner certaines actions en lien avec le maintien du devoir de mémoire.

Mairie de Chaussoy-Epagny-Hainneville
9 rue du Château 80250 CHAUSSOY EPAGNY
Tél. 03 22 41 50 28 - courriel : chaussoy.mairie@wanadoo.fr



Commune de Chaussoy-Epagny
Canton d'Ailly sur Noye
Arrondissement de Montdidier

Le 28 avril 2022

- Associer l'école à l'événement
- Lister les officiels à convier et leur demander de bloquer la date pour participation.

Christian s'occupe de ce dernier point (action).

Angélique et Sylvain contacteront l'école pour échanger sur le sujet.

Est convenu en séance de faire un point sur le sujet à chaque réunion pour d'ores et déjà définir la nature de l'événement et des actions associées.

7) Questions diverses :

Pas d'autres sujets abordés en séance.

Fin de réunion à 22h20.